

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022
A 18H00

Présents :

Madame Valérie DEJARDIN, Bourgmestre;

Monsieur Luc DELHEZ, Monsieur Alain SCHILS, Monsieur Jacques SOUPART, Monsieur Stephen BOLMAIN, Échevins;

Madame Mélanie DEFAAZ, Madame Sonia GENTEN, Monsieur Vincent CHARPENTIER,

Monsieur Marc DE NARD, Monsieur Grégory SCHMITS, Monsieur Pierre GREGOIRE, Monsieur

Pierre MOERIS, Monsieur Bruno SCAILLET, Monsieur Frédéric DOBBELSTEIN, Conseillers;

Monsieur Serge GRANDFILS, Conseiller - Président;

Monsieur Denis MARTIN, Directeur Général;

Excusées :

Madame Jessica MARTIN, Conseillère;

Madame Justine DENIS, Présidente du CPAS;

Madame Brigitte BAELE, Présidente du CPAS f.f.;

Séance publique

1. Procès-verbal de la séance du 27 juin 2022 - Approbation
2. Appel à projets « Cœur de village » - Donnons du cœur à Goé – Approbation du dossier de candidature

La séance est ouverte à 18h14.

Séance publique

1. Procès-verbal de la séance du 27 juin 2022 – Approbation

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 27 juin 2022.

2. Appel à projets « Cœur de village » - Donnons du cœur à Goé – Approbation du dossier de candidature

Le Conseil communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'appel à projets « Cœur de village » initié par le Ministre wallon des Pouvoirs locaux, Monsieur Christophe Collignon ;

Considérant que l'appel à projets a pour objet d'améliorer la qualité de vie dans les villages, en réalisant des aménagements sécurisés, en utilisant des moyens de communication modernes ainsi qu'en recréant des lieux de rencontre ;

Considérant que le village de Goé a perdu son cœur avec la fermeture de la salle de la Rochette suite aux inondations de juillet 2021 ;

Considérant que la création d'un nouveau centre communautaire et de rassemblement pour les habitants est en cours d'analyse ;

Considérant qu'il y aura lieu de trouver un nouveau cœur de village ;

Considérant qu'il ne suffit pas de trouver un nouveau cœur, il faut pouvoir y parvenir en toute sécurité ;

Considérant la candidature préparée par le Collège communal dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de village » pour le cœur du village de Goé ;

Considérant que le projet prévoit la sécurisation de l'ensemble des cheminements piétons du village afin de permettre un accès au nouveau cœur de village en toute sécurité pour tous les habitants, ainsi qu'une circulation douce sécurisée dans tout le village ;

Considérant que ces aménagements prévoient également le renouvellement et le renforcement du mobilier urbain et de la propreté générale du village de Goé ;

Considérant que ces aménagements permettront également de rendre davantage de convivialité au village en encourageant les déplacements piétons ;

Considérant la réunion de consultation des riverains organisée le 1er septembre 2022 ;

A L'UNANIMITE

DECIDE

Article 1 : D'approuver le dossier de candidature de la Ville de Limbourg intitulé « Redonnons du cœur à Goé » dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de village »

Article 2 : De charger le Collège communal d'introduire le dossier de candidature auprès du guichet des pouvoirs locaux pour le 15 septembre au plus tard.

3. Question d'actualité

Madame Sonia Genten, Conseillère communale du groupe Changeons Ensemble, souhaiterait attirer l'attention des membres du Collège concernant le passage des poids lourds dans le thier de Villers et les invite à solliciter les forces de police pour procéder à davantage de contrôles.

Madame la Bourgmestre, Valérie Dejardin, indique que la demande a déjà été faite il y a peu, et que c'est donc en cours.

Monsieur Luc Delhez, Echevin des Travaux, ajoute qu'il y aurait lieu de faire attention aux plaques d'immatriculation des tracteurs pour faire la distinction entre ceux qui peuvent et ceux qui ne peuvent pas passer, certaines nuances existent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h43.

Le Directeur Général,
DENIS MARTIN.

Par le Conseil Communal :

La Bourgmestre,
VALÉRIE DEJARDIN.